

Limites connues et droits Dolibarr à ne pas donner

Le module ne modifie pas le cœur de **Dolibarr**. Les endroits suivants ne sont donc **pas** couverts par la version 1 : des informations sur les factures des tiers réservés y restent visibles. Ils se ferment par les droits **Dolibarr** de l'utilisateur restreint et de ses groupes. La section « **Factures fournisseurs** » de la page Paramètres affiche cette même liste avec le nom exact des droits à retirer.

Endroits non couverts

Endroit	Ce qui reste visible	Comment le fermer
Commandes et propositions fournisseurs du même tiers	Non concernées par la version 1.	À ne pas donner si ces documents sont aussi sensibles : droits de lecture des commandes et des propositions fournisseurs.
Statistiques des factures fournisseurs	Montants par mois, filtrables par tiers.	Aucun droit séparé : elles suivent le droit de lecture des factures fournisseurs.
Exports (module Exports)	Factures, lignes et règlements de tous les fournisseurs, écritures bancaires.	À ne pas donner : droits d'export des factures fournisseurs et des écritures bancaires.
Rapports de résultat et de chiffre d'affaires	Détail par tiers.	À ne pas donner : droits de lecture des rapports (comptabilité simple et comptabilité en partie double).
Comptabilité	Journaux d'achats et de banque, grand livre, liaisons.	À ne pas donner : droits de lecture du grand livre et des liaisons.
Relevés bancaires et trésorerie prévisionnelle	Toutes les écritures, celles des paiements interdits comprises.	Aucun droit séparé : ils suivent le droit de lecture des comptes bancaires (le retirer ferme aussi la liste filtrée des écritures).
Rapprochement bancaire	Le solde de départ compte les écritures masquées.	À ne pas donner : droit de rapprocher les écritures.
Ordres de paiement par virement	Factures fournisseurs à payer de tous les tiers.	À ne pas donner : droit de lecture des ordres de virement.

Agenda	Événements des factures fournisseurs (création, validation, paiement) avec leur référence et leur tiers.	À ne pas donner : droit de lire les événements des autres utilisateurs.
GED (gestion électronique des documents)	Noms des fichiers des factures fournisseurs dans les dossiers automatiques (le téléchargement reste refusé).	À ne pas donner : droit de lecture de la GED.
API REST	Listes de factures fournisseurs non filtrées en lecture.	Ne donnez pas de clé API à l'utilisateur. Les écritures par l'API sont, elles, bien refusées.
Widgets et tableaux de bord	Visibles si l'option de masquage est désactivée.	Activer l'option (chapitre 7.1).
Modules complémentaires	Factures fournisseurs affichées sans passer par les pages de Dolibarr (listes personnalisées, rapports, recherche, exports CSV).	À vérifier module par module.
Dolibarr 24	Le tableau d'état de la page d'accueil peut afficher le nombre global de factures fournisseurs (chiffre seulement).	—

Autres limites techniques

- Suppression d'un paiement fournisseur : non contrôlée directement par le trigger, mais la fiche du paiement étant refusée, l'utilisateur ne peut pas y accéder par l'interface.
- Un paiement refusé lors d'un import ou par un autre module peut laisser un PDF de facture régénéré qui mentionne ce paiement (le PDF est produit par **Dolibarr** avant le contrôle du module). Par l'interface, le formulaire de règlement est refusé en amont, ce cas ne se produit donc pas.
- Lorsqu'une écriture est refusée, les autres modules qui réagissent au même événement ont déjà pu exécuter leurs propres actions (envoi de notification, etc.).

Recommandation

Pour un sous-traitant ou tout utilisateur restreint, limitez ses droits **Dolibarr** au strict nécessaire en suivant la colonne « Non couvert » de la page Paramètres, et réservez les fournisseurs sensibles avec des règles Infraccess qui autorisent le personnel interne et les comptes techniques.